

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horlage Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-487429

ND : 30773

Optique

Autres

Royal Air Maroc

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

08955

Société :

Royal Air Maroc

Actif Pensionné(e)

Nom & Prénom :

BEKKARI

1ED SMENE

Date de naissance :

19. 05

1972

Adresse :

54 Rue Païs Ept L RABAT

Tél. :

0661500451
0537633835

Total des frais engagés :

691,40

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr MIZROUK Souad
Médecine Générale
N°2, Rue Zahla, Saniat Talbi
Sidi Moussa - Salé
Tél. : 05 37 78 29 21

Cachet du médecin :

BEKKARI NOKHATI AMINE

Age:

Date de consultation :

20/05/2020

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W19-487429

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/05/2020 C		1	120 Dh	INP : 1014072598 LOUK SOUAD Dr. MERZOUG ne Générale Zahia Sania Tazi sa 05/21

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
ABORATOIRE LERBA ANALYSES MEDICALES M. Moulay Rachid. ROC 134156 2244 6571. Fax: 0537 2244 6571	21/03/2012	B.M.1.0 + P.2	574.40 DA

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

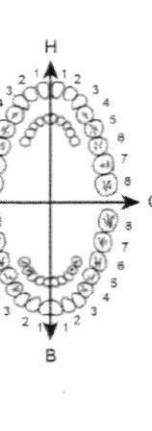
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>									
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>									
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>									
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>									
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>									
	O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>								
		H <table border="0"> <tr> <td>25533412</td> <td>21433562</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> </table> D <input type="text"/> G <table border="0"> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> B			25533412	21433562	00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
		25533412	21433562										
		00000000	00000000										
		00000000	00000000										
		35533411	11433553										
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS <input type="text"/>										
			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>										
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS													
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION													

Docteur Merzouk Souad Ep. Ouriemchi
Médecine Générale
Expert Assermentée
Echographie Générale
Diplôme de Sécurité Sociale



الدكتورة مرزوق وريمشي سعاد
الطب العام
خبيرة م حلقة لدى المحاكم
الفحص بالأمواج فوق الصوتية
شهادة الضمان الاجتماعي

Salé, Le 20/05/2020 سلا، في

M= BEKKAR NOUNÉE NOUAMED ANNÉ

- N.F.S.
- Glycémie
- Ac cérique
- ASAT - ACAT
- cholecole total
- c HDL + LDL
- TG.

Dr. MERZOUK Souad
Médecine Générale
N°2, Rue Zahla Saniat Talbi
Sidi Moussa - Salé
Tel: 05 37 78 29 21

رقم 2 زنقة زحلة، سانية الطالبي، سيدى موسى سلا - الهاتف : 05 37 78 29 21
N°2 Rue Zahla, Saniat Talbi, Sidi Moussa Salé - Tel : 05 37 78 29 21



مختبر البار للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE LEBBAR D'ANALYSES MEDICALES

Dr. M. LEBBAR

Pharmacien Biogiste

Diplômé de l'Université Montpellier 1

Ancien Assistant des Hôpitaux de France

FACTURE

Mr BEKKARI Mohamed Amine

Demande N° : 2005210020

Date de l'examen : 21-05-2020

FACTURE N° : 2005210020

Emise le : 21-05-2020

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
PS	Prélèvement sanguin	E25	E
0100	Acide urique	B30	B
0106	Cholestérol total	B30	B
0110	Cholestérol HDL+ L D L	B80	B
0118	Glycémie	B30	B
0134	Triglycérides	B60	B
0146	Transaminases O (TGO)	B50	B
0147	Transaminases P (TGP)	B50	B
0216	Numération formule	B80	B

Total des B : 410

Total Prélèvement : 25 dh

Total Dossier : 574.40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cinq cent soixante-quatorze dirhams quarante centimes

مختبر البار للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE LEBBAR
D'ANALYSES MEDICALES
15, Rue Moulay Rachid, RDC, Rabat
Tél.: 0537 72 44 65/71 - Fax: 0537 73 41 66





Edition le 21-05-2020

مختبر البار للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE LEBBAR D'ANALYSES MEDICALES

Dr. M. LEBBAR

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'Université Montpellier 1

Ancien Assistant des Hôpitaux de France

Prescripteur :

Correspondant :

Dossier enregistré le : 21-05-2020 à 13:40

Compte-rendu complet

Mr BEKKARI Mohamed Amine

Né(e) le : 19-05-1972 soit 48 ans

Dossier N° : 2005210020



Intervalles de référence

Antériorités

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE COMPLETE

Automate SYSMEX XT 2000i

02-07-2018

Hématies :

4,50 Millions/mm³ (4,28-6,00) 5,03

Hémoglobine :

13,1 g/dl (13,0-18,0) 14,5

Hématocrite :

38,7 % (39,0-53,0) 40,8

VGM :

86,0 fL (78,0-98,0) 81,1

TCMH :

29,1 pg (26,0-34,0) 28,8

CCMH :

33,9 g/dl (31,0-36,5) 35,5

Leucocytes :

6 420 /mm³ (4 000-11 000) 7 000

Polynucléaires Neutrophiles :

43,2 % 45,1

Soit :.....

2 773 /mm³ (1 400-7 700) 3 157

Polynucléaires Eosinophiles :

6,4 % 2,7

Soit :.....

411 /mm³ (<630) 189

Polynucléaires Basophiles :

0,2 % 0,6

Soit :.....

13 /mm³ (<110) 42

Lymphocytes :

43,8 % 43,6

Soit :.....

2 812 /mm³ (1 000-4 800) 3 052

Monocytes :

6,4 % 8,0

Soit :.....

411 /mm³ (180-1 000) 560

Plaquettes :

233 Milliers/mm³ (150-400) 214

Volume Plaquettaire Moyen :

11,2 fl (7,2-12,1) 11,2

Référence: Hematocell.fr (CHU Angers); Valeurs normales de l'hémogramme selon l'âge (Juin 2016).

Dr. Mohamed LEBBAR
BIOLOGISTE

2005210020 – Mr BEKKARI Mohamed Amine - né(e) le 19-05-1972

Page 1 / 4



INPE 103002812



مختبر البار للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE LEBBAR D'ANALYSES MEDICALES

Dr. M. LEBBAR

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'Université Montpellier 1

Ancien Assistant des Hôpitaux de France

2005210020 – Mr BEKKARI Mohamed Amine - né(e) le 19-05-1972

BIOCHIMIE SANGUINE

– Automates : Cobas 6000, Cobas c311, OPTI CCA (Roche Diagnostic), D10 (BIORAD) –

02-07-2018

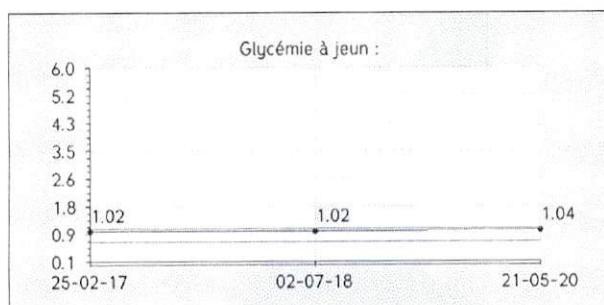
Glycémie à jeun :

(Méthode enzymatique à l'Hexokinase)

1,04 g/L
5,77 mmol/L

(0,70-1,10)
(3,89-6,11)

1,02



12-06-2015

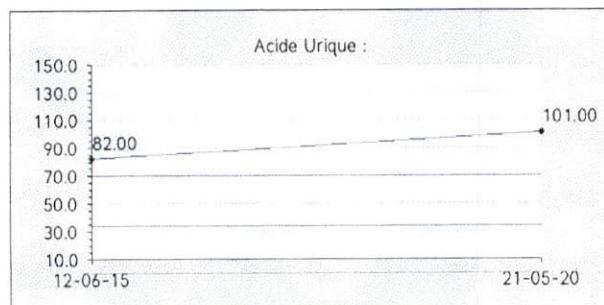
Acide Urique :

(Méthode colorimétrique enzymatique)

101 mg/L
601 μ mol/L

(34-70)
(202-417)

82



EXPLORATION D'UNE ANOMALIE LIPIDIQUE (EAL)

Automates Cobas 6000, Cobas C311 (Roche diagnostic)

ASPECT DU SERUM

Clair

Dr. Mohamed LEBBAR
BIOLOGISTE

2005210020 – Mr BEKKARI Mohamed Amine - né(e) le 19-05-1972

Page 2 sur 4





مختبر البار لتحليلات الطبية

LABORATOIRE LEBBAR D'ANALYSES MEDICALES

Dr. M. LEBBAR

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'Université Montpellier 1

Ancien Assistant des Hôpitaux de France

2005210020 – Mr BEKKARI Mohamed Amine - né(e) le 19-05-1972

02-07-2018

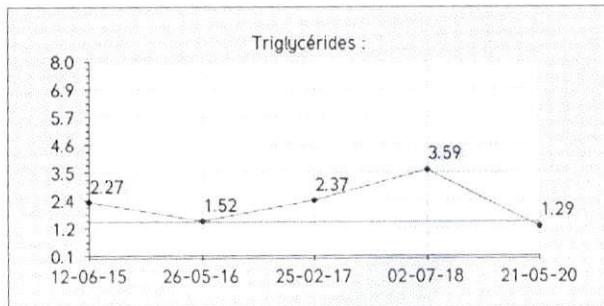
Triglycérides :

(Méthode colorimétrique enzymatique)

1,29 g/L
1,47 mmol/L

(<1,50)
(<1,71)

3,59



02-07-2018

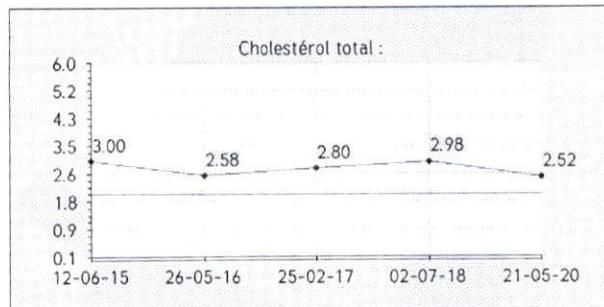
Cholestérol total :

(Méthode colorimétrique enzymatique)

2,52 g/L
6,50 mmol/L

(<2,00)
(<5,16)

2,98



02-07-2018

HDL-Cholestérol :

(Méthode colorimétrique enzymatique)

0,44 g/L
1,14 mmol/L

(>0,40)
(>1,03)

0,48

LDL-Cholestérol :

(calculé selon la formule de Friedwald)

1,82 g/L
4,71 mmol/L

Objectifs thérapeutiques (consensus ANAES mars 2005):

LDL < 2.20 g/L en l'absence d'autres facteurs de risque

LDL < 1.90 g/L si un facteur de risque associé

LDL < 1.60 g/L si 2 facteurs de risque associés

LDL < 1.30 g/L si plus de 2 facteurs de risque

LDL < 1.00 g/L chez les patients à haut risque

Dr. Mohamed LEBBAR
BIOLOGISTE

2005210020 – Mr BEKKARI Mohamed Amine - né(e) le 19-05-1972

Page 3 sur 4





مختبر البار للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE LEBBAR D'ANALYSES MEDICALES

Dr. M. LEBBAR

Pharmacien Biologiste

Diplômé de l'Université Montpellier 1

Ancien Assistant des Hôpitaux de France

2005210020 – Mr BEKKARI Mohamed Amine - né(e) le 19-05-1972

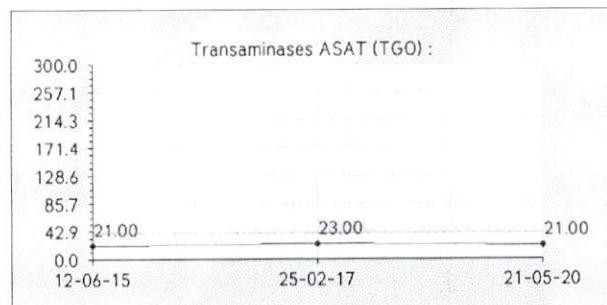
Indices d'athérogénicité:

02-07-2018

Chol total/Chol HDL :	<u>5,73</u>	(<5,00)	6,21
Chol LDL/Chol HDL :	<u>4,14</u>	(<3,50)	4,04
Chol HDL/Chol Total-Chol HDL :	<u>0,21</u>	(>0,25)	0,19

25-02-2017

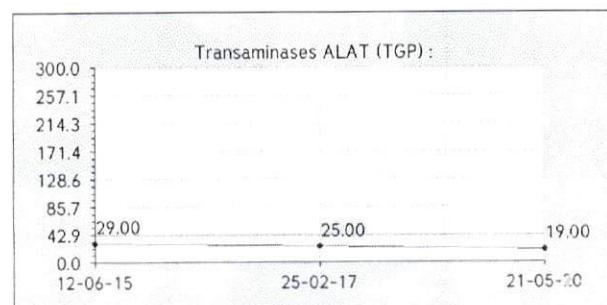
Transaminases ASAT (TGO) :	21 UI/L	(<40)	23
-----------------------------------	---------	-------	----



25-02-2017

Transaminases ALAT (TGP) :	19 UI/L	(<41)	25
-----------------------------------	---------	-------	----

(Méthode enzymatique sans activation par le pyridoxal phosphate selon l'IFCC)



Dr. Mohamed LEBBAR
BIOLOGISTE

2005210020 – Mr BEKKARI Mohamed Amine - né(e) le 19-05-1972

Page 4 sur 4



INPE 103002812